

BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

50 francs BDF type 1992 « Saint-Exupéry »

BDF199201

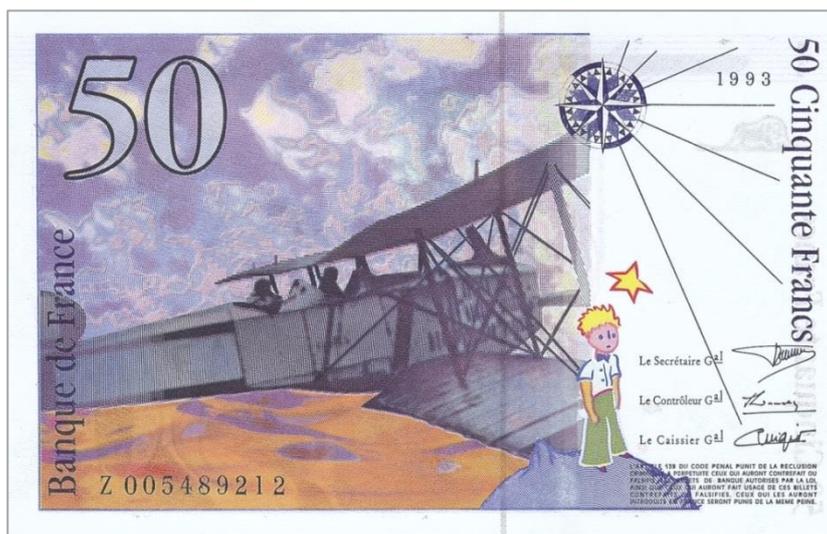
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
10 mars 1992	20 octobre 1993	1 ^{er} janvier 2002	17 février 2002

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>En octobre 1993, la Banque de France inaugure une nouvelle série de billets conçue dans son ensemble pour un effet de gamme : les billets ont en commun des signes de sécurité nouveaux créant des effets visuels particuliers, une composition mettant en évidence leur valeur faciale et un style graphique très contemporain ; en revanche, ils se distinguent entre eux par une couleur dominante très marquée et une longueur croissant avec leur valeur.</p> <p>L'objectif premier est de doter les billets de dispositifs anti-contrefaçon pouvant déjouer les photocopieurs en couleur et autres appareils de reproduction, tels que les scanners et les imprimantes de bureau, qui se répandent progressivement, d'abord dans les entreprises puis dans le grand public. Pour intégrer ces sécurités dans l'ornementation du billet, les concepteurs optent pour un graphisme très détaillé et des couleurs vives ; ils s'appuient en outre sur des procédés nouveaux développés spécifiquement et exploitant la puissance de calcul des ordinateurs.</p> <p>La nouvelle gamme de billet tranche également avec le passé par ses thématiques d'illustration : le choix est fait de représenter les grands apports français au monde du XX^e siècle : littérature, aviation, architecture, science, peinture...</p> <p>Le 50 francs « Saint-Exupéry » dédié à l'écrivain et aviateur connu universellement est le premier billet de cette gamme.</p>
--	---

Papier	format en mm	80 x 123	force en g/m ²	70	nature	Coton, fil métallique
Procédés d'impression	recto	Sérigraphie et collage par transfert à chaud pour les motifs à effet visuel changeant ; offset en quatre couleurs (jaune, rouge, vert et bleu) pour la vignette ; taille-douce bleu (bleu) ; typographie en noir pour les indices.				
	verso	Offset en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, les signatures et le millésime ; taille-douce (deux bleus) ; typographie en noir magnétique pour le numéro.				

Illustrations	recto	Portrait d'Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944) ; à gauche, deux des parcours effectués par l'aviateur et la silhouette d'un avion « Latécoère 25 » sur un fond de mappemonde ; quatre motifs évoquent la nouvelle « Le petit prince » de l'écrivain : extrait du texte (lignes en mini-lettres en haut à gauche), le « boa qui digère un éléphant », le mouton (en encre incolore brillante) et le Petit prince lui-même.
	verso	L'avion « Bréguet 14 » de Saint-Exupéry dans un ciel nuageux et survolant un désert ; au-dessus du filigrane, une rose des vents ; à droite, le « Petit prince ».
	filigrane	Portrait d'Antoine de Saint-Exupéry.
Indices	Numérotation composée d'un numéro à neuf chiffres précédé d'une lettre (sur le billet ci-dessus : Z005489212) ; millésime de création (1993). <i>Voir également page suivante.</i>	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France et Roger Pfund
Vignettes	Recto, verso et filigrane conçus par Roger Pfund
Gravure	Gravure numérique
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions

Numérotation

Cette coupure inaugure un nouveau système de numérotation : un seul ensemble lettre-chiffres, mais pour la première fois présent sur des deux faces du billet ; de plus, il n'y a plus de numéro de contrôle. Cette nouvelle numérotation se compose d'une suite de neuf chiffres précédée d'une lettre : chacune des suites de neuf chiffres (par ex. : 005489212) est précédée d'une des 24 lettres issues de l'alphabet français (par ex. : A005489212, B005489212... Z005489212) ; les lettres I et O ne sont pas employées.

Débuts de production difficiles

La mise au point et l'exploitation des nouvelles techniques nécessaires à la fabrication des billets de la « nouvelle gamme française » fut l'objet d'un long et difficile apprentissage de la production en continu, tant dans la maîtrise des machines imprimant sur papier en bobine (et non plus en feuilles séparées) que dans le contrôle automatisé (et non plus visuelle) de la conformité des coupures tout au long du flux. Il en résulta la destruction de nombreux billets non conformes et la mise en circulation de billets présentant des défauts par manque ou mauvais placement des signes de sécurité nouveaux tels que le motif en encre incolore ou la bande métallique réfléchissante.

Deux combinaisons de signataires :

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – André Charriau
- b) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Le billet connaît ensuite des évolutions (voir ci-dessous) en raison principalement d'une modification du code pénal et d'ajustements techniques ou typographiques.

Évolution du type

Type 1992 modifié 1994 (BDF199401)

Au verso : nouvelles pénalités, remplacement de l'impression en bleu foncé imprimée en taille-douce par de l'offset et modification de la rose des vents ; au recto : nom de l'écrivain écrit plus gros et sur deux lignes, correction de son accentuation (à partir du millésime 1994).



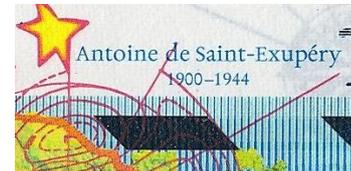
avant



après



avant



après

Une combinaison de signataires

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Type 1992 modifié 1994 adapté 1994 (BDF199402)

Au verso : retrait du soulignement des fonctions des signataires (en cours de millésime 1994).



avant



après

Deux combinaisons de signataires

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier
- b) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Yves Barroux

Volume total autorisé en création (10 mars 1992 – 20 octobre 1998)

1,224 milliard de billets (soit 61,2 milliards de francs).